

Football/Éliminatoires de la CAN U 20 Niger 2019/Après le match Gabon-Burkina Faso du 21 juillet dernier

Nécessaire réaction pour le Gabon

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LES deux revers des Panthéreaux contre les Etalons juniors (1-3 et 0-1), subis les 14 et 21 juillet derniers, ont donc sonné le glas des espoirs des supporters gabonais de voir leurs protégés accéder à la CAN " Niger 2019 ". Depuis, cette élimination pousse les observateurs à en chercher les raisons. Des plus grotesques aux plus plausibles. Et il y a des points qui reviennent de manière récurrente. Beaucoup évoquent des problèmes de formation, de logique inappropriée de la génération spontanée, etc. De quel côté se trouve la vérité? Pour cela, un intervalle de deux années a été choisi. Soit de 2016 à 2018.

En 2016, le Burkina Faso et le Gabon cherchent à se qualifier pour la CAN U-17 qui devait avoir lieu à Madagascar. Seul le Gabon y participera puisque récupérant, dans les dernières semaines, l'organisation de cette compétition. A cette occasion, 21 Panthéreaux sont choisis par Pierre Mfoumbi, le sélectionneur de l'époque. Ils ne parviennent pas à sortir de la phase de poule. Si l'issue n'est pas été celle escomptée par le public, les matchs de préparation et ceux de la CAN U-17 de 2017 auront au moins permis de révéler plusieurs jeunes au talent prometteur. Alain Miyogho et Eric Jospin Bekale Biyoghe en font partie.

Les petites catégories, ils ne faut pas l'oublier, sont des formations dans lesquelles la limite d'âge rattrape vite les jeunes éléments. Ce qui les oblige à vite progresser vers un étage supérieur. On s'est donc attendu à ce qu'au moins la moitié de ce groupe dirigé par Mfoumbi en 2017 se retrouve en U-20. Car beaucoup y avaient un talent perceptible et perfectible. Malheureusement, de 2016 à 2018, des U-17 aux actuels U-20, seuls six jeunes ont intégré les Panthéreaux qui viennent de s'incliner à deux reprises devant les Etalons juniors. Soit le gardien Lhin Bidiki Hangoue Kota, le défenseur central Alex Moucketou Moussounda, les milieux de terrain Meshack Babanzila Mayala, Alain Miyogho, les attaquants Fadh Ndzengue Moubeti et Eric Jospin Bekale Biyoghe. On peut effectivement se dire que sur un ensemble de 21 jeunes choisis pour

la CAN de 2017, cela est bien peu. Mais paradoxalement c'est à peu près le même chiffre du côté du Burkina Faso. Des Éliminatoires de la CAN 2017 à la double confrontation contre le Gabon (pour le compte des Éliminatoires de la CAN 2019), il n'y a que cinq joueurs qui sont passés des U-17 au U-20. La théorie de la génération spontanée pour le Gabon, avancée par certains observateurs, est, au regard de cette donnée, un peu difficile à soutenir. Puisque le Burkina et le Gabon, en deux années, ont presque le même nombre de joueurs ayant changé de catégories susmentionnées. Là, s'arrête l'unique comparaison entre les deux formations.

UNE BONNE LEÇON. La différence va alors se faire dans l'utilisation de ces footballeurs. Côté Panthéreaux, il n'y a que Miyogho et Bekale Biyoghe qui sont indiscutables en U-20. Pendant que Salifou Diarassouba, Yashir Ouedraogo et Kalifa Nikiema sont usités par Séraphin Dargani. Au Burkina, en U-20, le sélectionneur a alors cherché des éléments qui pouvaient avoir une compatibilité technique avec ces jeunes. Les premiers attaquants lui ayant déçu, Dargani va trouver Jean-Fiacre Botue Kouame et Fessal Tapsoba Abdoul qui feront tant de mal aux Gabonais. Pour Yala, le labour a été plus difficile. Fadh Ndzengue est en perdition depuis deux ans, Gabriel Fils Meye Me Ndong et Eric Jospin Bekale Biyoghe sont des intermittents du spectacle pour l'instant. Et son banc de touche est dépourvu de valables relèves.

La formation reste donc, pour le Gabon, le véritable nœud du problème. Si les autorités fédérales et ministérielles s'évertuent à faire croire qu'elle existe et qu'elle est structurée, ses résultats dans les petites catégories laissent planer un doute sur son efficacité. Peut-être parce que les formateurs n'ont pas le niveau adéquat. Comme le montrent certains de leurs entraînements. La fédération burkinabè a, depuis 2016, mis en place un programme qui met l'accent sur la relève, donc sur les jeunes. L'un des aspects serait de laisser les coachs évoluer avec leur groupe, changer de catégorie dès que nécessaire. Ainsi, Séraphin Dargani, en dépit d'une incapacité à qualifier son équipe pour la CAN 2017, est passé des U-17 aux U-20. Retrouvant



Photo : WILFRIED MBINAH / L'Union

des joueurs qu'il connaissait déjà et auxquels il a su incorporer d'autres jeunes capables de sublimer les capacités techniques de son groupe. Voilà comment semblent s'être construites les deux victoires burkinabè et voilà une leçon que devraient retenir les autorités fédérales et ministérielles gabonaises.

Ces U20 doivent être mieux encadrés.

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA
PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/10-2018/CNT/CAB 4
FINANCEMENT ADDITIONNEL**

Recrutement d'un consultant individuel pour une assistance technique pour la rédaction du cahier de charges pour la fourniture et installation de paratonnerre sur l'ensemble des centres techniques du projet CAB4 du Backbone National Phase I.

La Phase I du Backbone National Gabonais a vu la réhabilitation du bâtiment de l'ancien RTG, la construction de dix-huit (18) centres techniques (Owendo, Nkok, Ntoam, Oyane, Ndjolé, Ayem, Lopé, Booné, Mouyabi, Milolé, Lastoursville, Koualamoutou, Lifouta, Franceville, Bongoville, Léconi, Moanda et Bakoumba) et le déploiement de près de mille vingt (1020) kilomètres reliant Libreville à Franceville jusqu'à Mbinda à la frontière Congolaise.

Soucieux des impacts liés aux dommages que pourraient orchestrer les surtensions d'origine atmosphérique sur les centres techniques du projet CAB4, le Gouvernement de la République Gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un consultant chargé de rédiger le cahier de charges pour la fourniture et installation de paratonnerre sur l'ensemble des centres techniques du projet CAB4 phase I.

I. Missions attendues du consultant

Le rôle premier de cette mission est de rédiger le cahier de charges pour l'acquisition et l'installation de paratonnerre sur l'ensemble des centres techniques du Projet CAB4.

A cette fin, le Consultant aura à réaliser les tâches reprises dans la liste non limitative qui suit :

- Prendre connaissance des plans d'exécution des travaux de construction des centres techniques ;
- Faire une reconnaissance de terrain de chaque centre technique ;
- Recueillir toutes les informations nécessaires à l'installation de paratonnerres sur site (nature du sol, dimensions du bâtiment, dimensions du site, la liste des équipements à protéger, etc.) ;
- Définir les spécifications techniques des paratonnerres à installer et les normes d'installation pour chaque centre technique ;
- Faire un devis quantitatif et estimatif de l'ensemble des travaux à réaliser pour chaque centre technique ;
- Définir les profils du personnel clé pour la mise œuvre de l'acquisition et installation des paratonnerres ;
- Proposer un calendrier de mise en œuvre de l'acquisition et installation des paratonnerres ;

Etablir un rapport documenté (plans, photos, points GPS, etc.)

II. Qualifications et Compétences du consultant

- Une formation d'ingénieur en électricité ou génie électrique sanctionné par un diplôme délivré par un établissement internationalement reconnu.
- Une expérience d'au moins 5 ans dans le dimensionnement, installation ou maintenance d'équipement de protection électrique de bâtiments ou installations industrielles.
- Le consultant devra avoir effectué des prestations similaires de dimensionnement et d'installation de paratonnerre pour la protection des équipements de télécommunications en zones fortement pluvieuses.

- Le consultant devra fournir un Curriculum Vitae, un bref résumé d'une expérience avérée et des capacités à rendre des services de même nature, même taille et même ampleur (en précisant les pays, les types travaux réalisés et l'année/durée de la mission).

La langue de travail à l'oral est le Français. Les livrables sont en Français.

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
 - CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
 - Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;
- A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID - Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville - Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippeegabon@entippee.org

Les plis porteront la mention suivante : **Recrutement d'un consultant Individuel pour une assistance technique pour la rédaction du cahier de charges pour la fourniture et installation de paratonnerre sur l'ensemble des centres techniques du projet CAB4 du Backbone National Phase I.**

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Michel Auguste BUSAMBA
Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI
B.P. : 22 Libreville - GABON
E-mail : tippeegabon@entippee.org
Tel : + 241 05 19 04 08 / +241 05 19 04 03 et doivent parvenir au plus tard le 06 Août 2018 à 12h00 (heure locale GMT + 1).